

PRÉAMBULE

La société MILOCTAV, SARL au capital de 3000 €, Boulevard René Descartes - Résidence Éolia 86360 Chasseneuil-du-Poitou, immatriculé au Registre du commerce sous le numéro SIRET 79824783900011 est une agence de communication.

Les présentes conditions générales de vente ou « CGV » régissent le contrat conclu entre la SARL Miloctav et le Client et définissent les conditions dans lesquelles la SARL Miloctav met à disposition du Client ses Prestations.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de vente suivantes, ainsi que les mises en garde énoncées dans l'article concernant les lois de la propriété intellectuelle. Pour ce faire le Client apposera lors de la commande sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ». Dans le cas d'un accord par document numérique, le client devra inscrire la mention « Bon pour accord ».

DÉFINITION

Chaque mot ou expression ci-après aura, lorsqu'il ou elle sera employé(e) avec une majuscule dans les présentes conditions générales, au singulier ou au pluriel, la signification suivante : « La Société » ou « Miloctav » ou « Nous » ou « Prestataire » : La société MILOCTAV, SARL au capital de 3000 €, Boulevard René Descartes - Résidence Éolia 86360 Chasseneuil-du-Poitou, immatriculé au Registre du commerce sous le numéro SIRET 79824783900011. « Vous » ou « Client » : acheteur ou bénéficiaires des services et des produits fournis par Miloctav, « Prestations » : l'ensemble des prestations, produits, services, fonctionnalités, réalisations et applications objets de la vente effectuée par Miloctav.

Article 1. Acceptation et accès aux conditions générales

Le présent contrat concerne les Prestations proposées par Miloctav et définit les droits et obligations de Miloctav et du Client dans les conditions exposées en préambule. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des Prestations proposés par Miloctav.

Le client peut consulter librement et à tout moment ces conditions générales de ventes en cliquant sur le lien « Conditions Générales de Vente » en bas de la fenêtre sur le site «www.miloctav.fr».

Article 2. Commandes

Miloctav et le Client se mettent d'accord via un cahier des charges et/ou le bon de commande /devis acceptés sur la nature de la Prestation, le contenu des livrables ainsi que les délais et planning de réalisation. Toutes les conditions pratiques de réalisation des Prestations ainsi que les éléments d'information précisant quels sont les référents de part et d'autre de la société Miloctav et du Client seront précisés dans le cadre des cahiers des charges et/ou bon de commande/devis.

Les devis établis par la société Miloctav sont valables pour une durée de 1 mois à compter de leur date d'établissement. Les éventuelles modifications de la commande par le Client ne pourront être prises en compte par le Prestataire que dans la limite de ses possibilités et l'ensemble des frais exposés ou du travail réalisé devront être réglés. Les modifications qui pourraient être effectuées si les conditions le permettent seront facturées en plus.

La société Miloctav se réserve le droit d'exiger un acompte de 30% sur le montant hors taxe de la somme global inscrite sur le devis.

Le Client s'engage à fournir les informations et documents nécessaires à la société Miloctav tels que textes, photos, charte graphique, logo, pour la réalisation des Prestations.

Article 3. Tarifs

Les commandes de biens et services du Client feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci. Les tarifs de Miloctav sont présentés hors taxe et TTC. Une facture est établie par la société Miloctav et remise au Client à la suite de chaque fourniture de biens et services.

Article 4. Paiement

Le paiement des services et acomptes par le Client peut être effectué par chèque (chèque barré ou chèque de banque seulement) ou par virement bancaire.

Les délais sont déterminés par les conditions de paiement inscrites au devis signé par le Client.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai fixé sur le contrat, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur pourront être appliquées.

Conformément aux dispositions de l'article D441-5 du code de commerce, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est due de plein droit par le Client en cas de retard de paiement. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (article L441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Le paiement est réputé effectué à l'encaissement des fonds. Le défaut de paiement de l'une des échéances pourra entraîner la revendication de tous les produits livrés. Au cas où la société Miloctav serait amenée à se prévaloir de la présente clause, les éventuelles sommes déjà versées lui resteraient acquises à titre de dommages et intérêts.

Article 5. Délais et livraison

Les services commandés par le Client seront fournis dans le délai précisé dans la commande acceptée ou le devis.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les prestations demandées par le Client dans les délais précisés sur le contrat. Ces délais sont communiqués à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à aucun dommage et intérêts, retenue ou annulation de la commande par le Client.

Toutefois, si les services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de 2 mois après la date indicative précisée sur le contrat, pour toute autre cause que la force majeure, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client ou du Prestataire. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées sans délai, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

A défaut de mentions contraires, les documents de travail intermédiaires et les produits maquettes sont livrés lors d'une réunion de travail, sur écran et sur support numérique ou adressés par e-mail sous la forme de fichiers compressés (ZIP ou PDF) ou en accès libre sur un serveur.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande.

Le Client disposera d'un délai de 8 jours à compter de la fourniture des prestations et de la réception de celles-ci pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations auprès du Prestataire, accompagnées de tous les justificatifs appropriés. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces délais et formalités par le Client.

Le Prestataire rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations fournies dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

En cas d'incapacité de travail, la société Miloctav se réserve le droit de rompre le contrat ou d'en modifier les dates de livraisons à compter du premier jour ouvrable de maladie.

Article 6. Responsabilité du client

Le Client reconnaît assumer la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par Miloctav.

Le Client s'engage :

- A fournir toutes les informations légales à ajouter dans les documents et endosse la responsabilité de fournir le contenu des documents qu'il édite.
- Disposer des droits nécessaires sur les éléments qu'il fournit.
- Se conformer strictement aux préconisations techniques et créatives faites par le Prestataire.
- Garantir le Prestataire contre toute action qui pourrait lui être intentée du fait du caractère des données ou informations (textes, images, sons) qui auraient été fournies ou choisies par le Client.

Article 7. Droits sur les travaux réalisés

Propriété industrielle, intellectuelle, littéraire et artistique

Il est ici rappelé à titre informatif que selon le Code français de la propriété intellectuelle (Articles L.121-1 à L.121-9), le droit moral d'une création (comprenant droit de divulgation, droit au respect de l'œuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible. Sauf autorisation écrite délivrée par Miloctav, reste interdit et ouvre droit à des dommages - intérêts, toute reproduction, adaptation, ou modification et, en général, tout détournement physique ou intellectuel des Prestations.

Article 8. Limitation des responsabilités

La société Miloctav se dégage de toutes responsabilités après la livraison et la facturation des Prestations finales.

Article 9. Copyright et mentions commerciales

Sauf mention contraire explicite de la société cliente, Miloctav se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type :

« Création Miloctav », « Développement web : Miloctav », « Une Création de Miloctav ».

Article 10. Droit de publicité

Sauf mention contraire explicite du Client, notifiée par courrier avec accusé de réception, Miloctav se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Le Client autorise Miloctav, à utiliser, à des fins purement démonstratives, ses Prestations. Cette autorisation s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : les contenus textuels, les contenus iconographiques.

Article 11. Informations et libertés

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à un usage interne par le Prestataire. Ces données nominatives peuvent néanmoins être transmises à des tiers, partenaires du Prestataire. Le Client dispose donc d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur.

Article 12. Droit applicable et compétences

Le présent contrat est soumis au droit français. Tout différent lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce relevant du siège du Prestataire.